



28 avril 2014

1^{er} CONSEIL D'ADMINISTRATION du Cerema Communiqué - 25/4/2014, BRON

Partisan dès l'origine d'un engagement fort du Cerema au profit des collectivités territoriales, FO salue l'élection à la présidence du CA du Cerema d'un élu :

M. Pierre JARLIER, sénateur du Cantal, maire de Saint Flour.

Auteur d'un rapport sénatorial sur les questions de l'aménagement durable et de l'ingénierie publique dans le cadre duquel il avait tenu à rencontrer FO, M. JARLIER connaît bien le cadre dans lequel le nouvel établissement aura à s'inscrire. Ses premiers mots de président du CA sont allés aux organisations syndicales, saluant leur volonté d'ouverture du Cerema aux collectivités.

Attachés aux principes de neutralité et d'indépendance qui constituent les valeurs fondatrices de FO et soucieux à ce titre de ne pas désigner un dirigeant du Cerema, ses représentants n'ont pas pris part au vote de la présidence, pas plus qu'à l'élection de la vice-présidente : **Mme Christine BOUCHET, de la DGITM.**

Après la **présentation du nouvel organisme et de ses modalités de mise en place** par le Directeur Général, les débats ont porté sur l'organisation du Cerema ; le conseil a identifié le besoin d'articuler l'ensemble des instances du Cerema entre elles et de clarifier le rôle et les compétences de chaque direction technique ou territoriale.

Le CA a également rappelé son attachement à l'ancrage territorial du Cerema, pierre angulaire d'une action au bénéfice des collectivités territoriales. À ce titre FO sera extrêmement vigilant au respect de l'engagement ministériel de ne pas supprimer d'implantation immobilière.

Bruno LHUISSIER a ensuite présenté le **programme d'activité 2014** approuvé le 18 février par les DG en l'absence de constitution du CA.

FO restera vigilant sur la stratégie du nouvel établissement et veillera à ce que le Cerema n'adopte pas une politique mercantile de rentabilisation maximale de ses activités pour compte de tiers, au détriment de nouvelles missions plus exploratoires et donc moins rentables. Devant ce conseil, FO a dénoncé le caractère chronophage et désorganisé de l'exercice de programmation 2014. Nul doute que le Cerema devra pour 2015 améliorer ce processus.

A la suite, B. LARROUTUROU a présenté **le budget approuvé par les ministres** pour cette année.

FO a dénoncé ce budget qui n'apporte aucune des garanties nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement : il ne prévoit aucune dotation aux amortissements, et le fonds de roulement est quasi-inexistant. Ceci revient simplement à dire que l'État ne finance pas le renouvellement de l'outil de travail et n'accorde aucune marge de fonctionnement dans l'exécution du budget, situation potentiellement problématique en fin d'exercice. Il sera présenté à nouveau pour approbation, dans le cadre d'un prochain le budget modificatif.

En réponse aux déclarations de FO, le Commissaire du Gouvernement s'est engagé à ce que l'Établissement ne connaisse pas de problème de trésorerie.

B. LARROUTUROU a enfin présenté la **démarche d'élaboration du projet stratégique**, rappelant que le CA devait jouer un rôle primordial dans sa rédaction. FO s'est félicité d'une démarche visant à associer tous les personnels même si des interrogations demeurent quant au respect du calendrier affiché (approbation du projet prévue au 1^{er} trimestre 2015).

Le CA s'est attaché à ce que cette démarche stratégique ne soit pas conduite comme un processus en vase clos, notamment vis-à-vis des collectivités, des partenaires et des autres acteurs de l'aménagement.

Le « socle » proposé par le DG pour lancer la démarche, identifie le partenariat avec les collectivités comme premier enjeu pour l'action du Cerema, FO s'en félicite mais rappelle que le chemin est encore long : il nécessite une véritable stratégie et une forte évolution des pratiques de l'établissement comme du positionnement des directions générales de nos Ministères, pour qui les collectivités territoriales ne sont encore à ce jour prioritaires ... qu'en parole.

Le « socle » évoque également à plusieurs reprises des recrutements externes facilités. FO rappelle que le préalable indispensable à de tels recrutements consiste d'abord à valoriser les compétences actuelles de ses agents, et à les compléter par un plan de formation ambitieux pour l'établissement et ses personnels. FO demande également au DG et au nouveau Président d'user de toute leur influence pour permettre au Cerema d'enrichir ses compétences par une mobilité ministérielle, interministérielle et inter-fonctions publiques fluidifiée, sans freins administratifs, garante d'une construction de parcours professionnels valorisants pour les agents et l'établissement.

Le président du CA a pleinement pris acte de ces positions.

Prochain CA le 11 juillet 2014